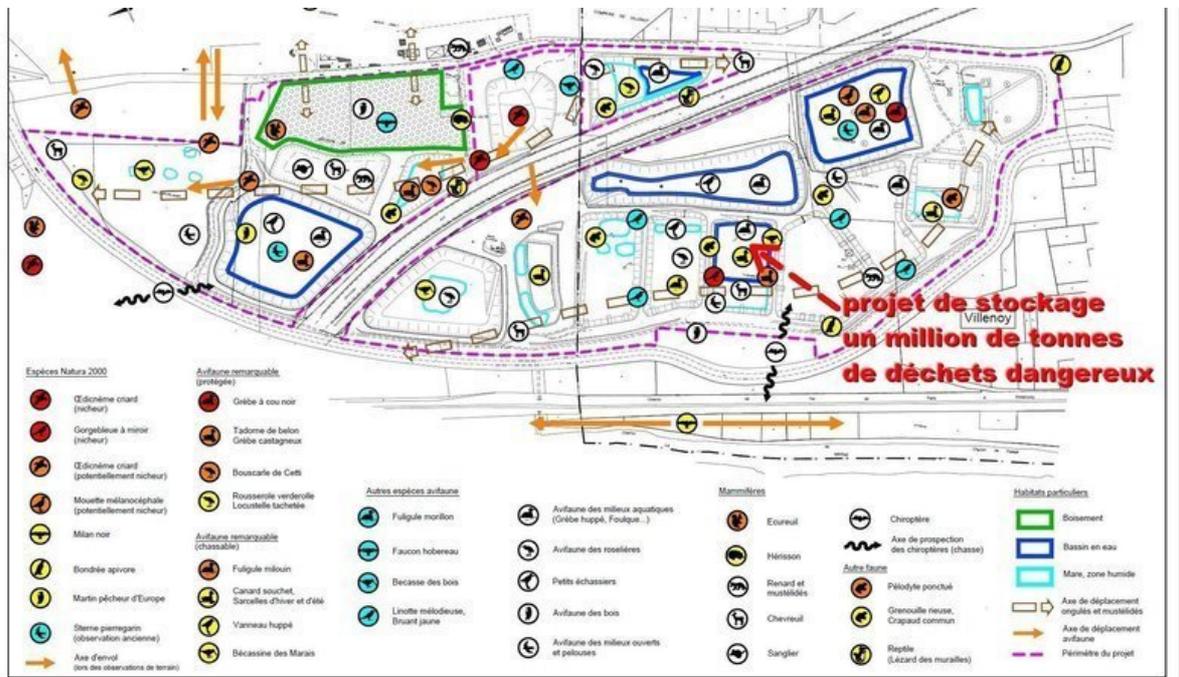


# Projet TERZEO à Villenoy DES OISEAUX EN GRAND DANGER !

L'association M.A.R.N.E lance une pétition adressée au Préfet de Seine et Marne qui vient d'autoriser la société TERZEO à déroger à l'interdiction de destruction d'espèces et d'habitats d'espèces protégées



D'une très grande richesse écologique au sein des boucles de la Marne, le site des bassins de Villenoy abrite 91 espèces d'oiseaux protégés aux plans national et européen.

Parmi ces espèces 41 sont vulnérables, en danger ou en voie de disparition d'après la liste rouge régionale des oiseaux en danger.

Après avoir autorisé le stockage d'un million de tonnes de déchets dangereux sur le site (1), le Préfet de Seine et Marne vient **d'autoriser la société TERZEO à déroger à l'interdiction de destruction d'espèces et d'habitats d'espèces protégées** par Arrêté n°2020/19 UD 77-DRIIE du 20 mars 2020.

Cela va provoquer la disparition de 83% des habitats d'espèces sur le site et porter un coup fatal à la biodiversité des boucles de la Marne. (2)

**Protégeons la biodiversité du site des bassins de Villenoy et des Boucles de la Marne.**

**Refusons le projet TERZEO et la destruction d'espèces protégées.**

**Signez et faites signer la pétition qui sera remise au Préfet de Seine de Seine et Marne.**

1. (1) NB : Un recours contentieux de l'association M.A.R.N.E contre l'arrêté d'exploitation du 12 février 2019 est en cours.
2. (2) La société TERZEO souhaite étendre son projet sur des espaces boisés riverains appartenant à la ville de Paris. La Mairie de Paris doit refuser de céder ces terrains. L'association M.A.R.N.E a saisi les élus de Paris.

- · *La date de l'arrêté, autorisant les travaux au début de la période de reproduction des oiseaux est révélatrice du peu d'intérêt porté à l'avifaune du site par les services de l'Etat.*
- · *L'empressement à signer cet arrêté le 20 mars avant la suspension des procédures publiques le 25 mars 2020 dans le cadre de l'urgence sanitaire, est étonnante compte tenu des priorités actuelles des services de l'Etat.*